

Élus en colère !

Existe-il un seul élu qui puisse défendre les orientations du gouvernement Fillon pour les collectivités locales ? En tout cas, il n'y en avait pas un au quatrième carrefour des communes qui s'est tenu à Brest, les 30 septembre et 1^{er} octobre.

François Cuillandre, maire de Brest, en ouverture de ce rassemblement des élus du Finistère, a brossé un tableau bien sombre de cette rentrée.

La taxe professionnelle est remplacée par un nouvel impôt dont le taux est fixé par le Parlement. Il en découle une perte d'autonomie pour les collectivités. A titre d'exemple, ce niveau d'autonomie est passé pour le Conseil général de 36 à 17 % en quelques années.

« Ce gouvernement attise la concurrence fiscale entre les territoires alors qu'il faudrait au contraire favoriser les coopérations », a dénoncé le maire de Brest.

A cela, il faut ajouter la récente annonce du gel des dotations d'État qui diminue encore plus la capacité d'investissements des collectivités territoriales (70 % des investissements publics du pays). Or, moins d'investissements signifie moins d'activités, en particulier dans le secteur du BTP.

Et pour couronner le tout, le débat sur la réforme institutionnelle ajoute encore plus d'incertitude. « J'avoue que j'ai arrêté de suivre ce feuilleton, tant les annonces et contre annonces se sont succédées », a reconnu François Cuillandre. Cependant, il paraît acquis, même si rien n'est encore figé, que seules les communes de moins de 3 500 habitants pourront à l'avenir bénéficier de financements croisés. « Encore faudra-t-il que les autres collectivités

aient les moyens de participer à ces financements croisés », a-t-il averti.

Le président de l'AMF (Association des maires du Finistère) a tenu un discours similaire en indiquant que « l'incertitude grandit chez nos élus locaux, car ils constatent que les charges augmentent et les moyens baissent : un effet de ciseaux qui nous conduit à nous interroger sur la façon dont nous allons financer nos services publics locaux et nos investissements ».



« Ce gouvernement attise la concurrence fiscale »

De plus, les menaces qui pèsent sur la ligne à grande vitesse entre Paris et le Finistère ont poussé l'AMF à adopter une motion rappelant « le caractère prioritaire de la ligne TGV Paris/Brest-Quimper et son inscription dans le schéma d'infrastructures des transports. Paris en TGV à trois heures de Brest et de Quimper est une donnée essentielle de l'aménagement du territoire en Finistère, y renoncer serait inacceptable ».

Cette motion sera soumise à tous les conseils municipaux de manière à rappeler à l'État ses engagements.

Cette unanimité contre la politique du gouvernement vis-à-vis des collectivités locales promet un congrès des maires particulièrement agité, au mois de novembre. A moins que François Fillon ne revoie sa copie. Mais on peut en douter... 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/10/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Dossier de la semaine

Nouvelle donne internationale



Vie de la Fédération

La jeune garde du MJS



Interview

Ed le rouge ?

Avec Axelle Lemaire



Le mépris

Comment ne pas constater que les Français, dans leur très grande majorité, sont déterminés à refuser le projet de réforme des retraites porté par le Gouvernement ?

Nier cette détermination, comme le font les ministres ou les porte-parole de l'UMP, s'apparente à une marque de profond mépris vis-à-vis des millions de Français qui ont accepté de se mettre en grève ou de consacrer un samedi après-midi pour battre le pavé.

Ce mépris pour un mouvement réellement populaire est d'autant plus choquant que les Français savent que plusieurs projets, touchant des professions libérales notamment, ont été retirés sans manifestation.

Cette distinction, purement électorale, ne peut que renforcer la détermination des Français qui veulent une réforme des retraites juste et efficace.

Cantonaux 2011

Les adhérents socialistes du Finistère ont également procédé le 30 septembre, dans les cantons renouvelables en mars 2011, à la désignation de leurs candidats.

Arzano : sortante Marie-Isabelle Doussal
Désignée Marie-Isabelle Doussal.

Bannalec : sortant Yvon Le Bris
Désigné Guy Le Sergent.

Concarneau : sortant Jean-Paul Le Roux
Désignée Nicole Ziegler.

Rosporden : sortant Gilbert Monfort
Désigné Michel Loussouarn.

Fouesnant : sortante Nathalie Conan-Mathieu
Désignée Nathalie Conan-Mathieu.

Pont-L'abbé : sortante Annick Le Loch
Désigné Daniel Couic.

Guilvinec : sortant Raynald Tanter
Désigné Raynald Tanter.

Pont-Croix : sortante Jacqueline Donval
Désignée Jacqueline Donval.

Pleyben : sortante Marie-France Le Boulch
Désignée Marie-France Le Boulch.

Daoulas : sortant André Le Gac
Désignée Françoise Péron.

Saint-Thégonnec : sortant Yvon Abiven
Désignée Solange Creignou.

Lanmeur : sortant Jean-Luc Fichet
Désignée Nathalie Bernard.

Saint-Pol-de-Léon : sortant Jacques Edern
Désigné Jacques Edern.

Lannilis : sortant Claude Guiavarc'h
Désigné Claude Guiavarc'h.

Plabennec :
Désigné Christian Plassard.

Ploudalmézeau :
Désigné René Pelleau.

Brest Plouzané : sortante Chantal Simon-Guillou
Désignée Chantal Simon-Guillou.

Guilers-Bohars-La Cavale : sortante Pascale Mahé
Désignée Pascale Mahé.

Brest-Gouesnou : sortant Jean-Paul Glémarec
Désigné Dominique Jaffrédou.

Brest Saint-Pierre : sortant Pierre Maille
Désigné Pierre Maille.

Brest-Recouvrance : sortant Yves Ménesguen
Désignée Marie Gueye.

Brest-Saint-Marc : sortante Patricia Adam
Désigné Marc Labbey.

Brest-Kérichen : sortant Yvon Berthou
Désignée Rebecca Fagot-Oukkache.

Brest-Lambézellec : sortant Daniel Abiven
Désigné Franck Respriget.

Pour les cantons de Carhaix, Crozon, Plouescat et Plouzévédé, les socialistes se donnent jusqu'au 15 octobre pour choisir leurs candidats.

Nouvelle donne internationale

A plus de 91 %, les adhérents de la Fédération du Finistère ont adopté le texte de la Convention nationale pour « une nouvelle donne européenne et internationale ».



Andrew Lincoln, secrétaire fédéral au projet

Les débats autour de cette Convention n'ont pas suscité autant de passions que ceux sur la rénovation ou sur le nouveau modèle de développement économique. Cela s'explique, sans doute, par le contexte social du mois de septembre : les socialistes sont pleinement mobilisés sur la question de la réforme des retraites. En outre, le texte soumis à leur vote a été adopté à l'unanimité par le Conseil national. **« En amont, les instances du Parti avaient effectué un long travail pour dégager un consensus »**, a noté Andrew Lincoln, secrétaire fédéral au projet en préambule de la Convention fédérale qui s'est tenue le 1^{er} octobre, à Quimper.

Pour autant, cette Convention, chargée du récolement des votes a été saisie de plusieurs amendements sur lesquels elle s'est prononcée.

Certains n'ont pas fait l'objet de débat particulier et ont été adoptés très facilement. Ce fut le cas de ceux proposés par la section de Morlaix et par la 5^e circonscription, qui demandent que la France et la Grande-Bretagne abandonnent leur siège au Conseil de sécurité de l'ONU, pour laisser leur place à l'Union Européenne qui pourra ainsi parler d'une seule voix.

Un amendement de la 5^e circonscription fit l'objet de débats plus longs. Il portait sur les objectifs assignés à la Banque centrale européenne. Aujourd'hui, elle n'a qu'une fonction : lutter contre l'inflation.

L'amendement proposait qu'elle puisse financer l'investissement public et que la recherche du plein emploi devienne, à l'instar de la lutte contre l'inflation, l'une de ses missions.

Si un accord s'est dégagé sur ces deux objectifs, il est apparu que la BCE ne doit pas prendre seule les risques liés aux investissements publics sans que le secteur bancaire public soit concerné.

L'amendement adopté par la Convention fédérale demande l'inscription de la recherche du plein emploi dans les statuts de la BCE et, à terme, la création d'un pôle d'investissements publics européens.

Deux amendements furent rejetés. Le premier, de la 5^e circonscription, dénonçait la politique d'Israël et considérait que la non-application des résolutions de l'ONU, en particulier la 242 de 1967, affaiblissait l'institution internationale. Or, le texte de la Convention insiste déjà sur la nécessaire réforme de l'Organisation des Nations Unies pour une meilleure gouvernance mondiale. De plus, dans un contexte de reprise des négociations israélo-palestiniennes, il ne paraissait pas opportun de stigmatiser l'un des protagonistes.



Plusieurs amendements en discussion

La section de Morlaix, pour souligner l'importance des questions de défense, avait souhaité supprimer plusieurs paragraphes du texte. Dans l'esprit des auteurs de cet amendement, le PS doit consacrer une convention spécifique à ce sujet. Cependant, la Convention fédérale a considéré qu'un texte sur les enjeux internationaux ne pouvait faire l'impasse sur les aspects militaires. Pour autant, la demande d'une convention sur la défense est apparue totalement justifiée.

Ces amendements seront présentés à la Convention nationale, qui se tiendra le 9 octobre, à Paris. 🌹

La jeune garde du MJS

Entre deux manifestations pour une autre réforme des retraites, le mouvement des jeunes socialistes du Finistère (MJS 29), qui compte une quarantaine d'adhérents, s'est doté d'une nouvelle direction.

Paul Méhu, l'ancien animateur fédéral, a rejoint le Bureau national du MJS, à Paris. Leïla Delefortrie a été élue pour le remplacer. Originnaire de La Martyre, cette étudiante de 22 ans prépare un master 2 de spectacle vivant à l'UBO. « **Je suis à Brest depuis 5 ans et au MJS depuis 2 ans** », explique-t-elle. « **J'ai pris ma carte assez logiquement après un parcours associatif et syndical** ».

En cette rentrée, le MJS est essentiellement mobilisé par le mouvement pour une autre réforme des retraites. « **C'est l'affaire des jeunes** », insiste la nouvelle animatrice fédérale. « **C'est pour cette raison que nous avons rejoint le collectif qui rassemble une douzaine**



Leïla Delefortrie, nouvelle animatrice fédérale du MJS 29

d'organisations syndicales, politiques et mutualistes ». C'est derrière cette banderole que se retrouve une grande partie de la jeunesse brestoïse, à l'occasion des journées d'action organisées par l'intersyndicale.

Mais la mobilisation ne se limite pas aux manifestations « classiques ». C'est ainsi qu'on a pu voir plusieurs membres du MJS participer à une manifestation

parodique « de soutien à Eric Woerth ». « **Il s'agissait de dénoncer la collusion entre ce ministre et les contribuables les plus riches** », explique Leïla Delefortrie. « **L'objectif était de faire parler de nous et nous avons atteint notre but** ».

Mais l'action des jeunes socialistes du Finistère ne se limite pas aux manifestations. « **Nous avons lancé un programme de formation et nous travaillons actuellement sur le texte de la Convention nationale du MJS sur la santé, pour lequel le Finistère va déposer plusieurs contributions** ». Le MJS 29 va également lancer une campagne sur le thème de l'immigration et en particulier sur le sort réservé aux Roms.

Contact : mjsfinistere29@gmail.com 📧

Interview

Ed le rouge ?

Axelle Lemaire

« De nouvelles perspectives de partenariats s'ouvrent entre le PS et le Labour, mais il faudra attendre quelques mois pour voir où veut aller Ed Milliband », estime Axelle Lemaire, secrétaire de la section de Londres de la Fédération des Français de l'étranger qui faisait partie de la délégation socialiste, à Manchester.

Cap Finistère : Martine Aubry a adressé un message chaleureux à Ed Miliband pour son élection.

Axelle Lemaire : Oui, la délégation du PS était d'ailleurs assez nombreuse à Manchester. Les relations entre les deux partis, généralement frileuses depuis 1997, pourraient trouver un terrain propice au réchauffement.

Cap Finistère : Comment s'est déroulée la campagne interne ?

Axelle Lemaire : C'était la première fois depuis 16 ans que les travaillistes étaient appelés à désigner leur dirigeant.

Les militants avaient vraiment besoin de débats internes, surtout après la défaite de mai. La campagne, de cinq mois fut intense : les candidats ont sillonné le pays, ont participé à des rencontres publiques, parfois télévisées. Le scrutin a été organisé par une commission indépendante du parti. Les électeurs ont voté par correspondance ou par internet. Le Parti a accueilli 32 000 nouveaux adhérents. A l'annonce des résultats, très serrés, le Labour a immédiatement affiché son unité, en dépit de l'évidente surprise et de la déception de certains.

Cap Finistère : Il ne s'agit que d'affichage ?

Axelle Lemaire : Pour le savoir il faut attendre la composition du « shadow cabinet ». Au pouvoir, le Premier ministre compose lui-même son gouvernement. Mais dans l'opposition, le gouvernement fantôme est élu par le groupe parlementaire travailliste. Or, ces derniers soutenaient plus David Miliband que son jeune

frère. Sa marge de manœuvre pourrait en être assez réduite.

Cap Finistère : Quelle orientation a-t-il proposé ?

Axelle Lemaire : Ed est en rupture avec certains choix du blairisme, comme la guerre en Irak. Sur le plan économique, il s'est distingué en défendant une politique de lutte contre les déficits, moins drastique que ses concurrents. Il a pris des positions assez fermes en faveur d'une régulation plus poussée du système bancaire et financier.

Il s'est prononcé pour la protection des travailleurs temporaires et l'instauration d'un standard de vie minimum, tout en rappelant son soutien (qui est réciproque) aux organisations syndicales.

Cependant, je pense que le surnom de « Ed le rouge » est un peu exagéré et il faudra voir le nouveau leader à l'œuvre pour savoir s'il a adopté ce discours par conviction ou pour se démarquer de ses concurrents. 📧



Agenda

9 octobre

Repas annuel de la 5^e circonscription, à Lannilis.

11 octobre

18 h 30 : Assemblée générale de l'UESR, à L'Hôpital-Camfrout.

26 octobre

18 h 30 : Conférence de François Prigent, sur l'histoire du PSU, salle du Chapeau Rouge à Quimper.

6 novembre

De 9 h 30 à 13 h 00 : Convention égalité réelle, en présence de Benoît Hamon, salle de l'Alizé à Guipavas.

20 novembre

Rencontre militante à Mescoat.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 879 - Vendredi 8 octobre 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Victimes nucléaires

Patricia Adam, députée de Brest centre, a adressé une question écrite au ministre de la Défense, Hervé Morin, alors que les premières indemnités des victimes des essais nucléaires français doivent intervenir d'ici la fin de l'année. La députée s'étonne que « deux maladies radio-induites, le lymphome et le myélome, ne fassent pas partie des maladies ouvrant des droits à indemnisation ».

Patricia Adam remarque également que « la représentation nationale n'a jamais été tenue au courant des conclusions de l'étude du bureau Sépia-Santé ».

Pourtant, ce laboratoire confirme « l'existence d'une surmortalité par hémopathies malignes parmi les vétérans masculins présents sur les sites du centre d'expérimentations nucléaires, dans le Pacifique entre 1966 et 1996 et ayant eu un dosimètre positif ».

Que le lymphome et le myélome ne soient pas officiellement reconnus comme liés aux essais nucléaires a de lourdes conséquences pour ceux qui en sont victimes : « Ils se trouvent ainsi dans l'obligation d'apporter la preuve d'un lien de causalité direct et certain entre la pathologie dont ils souffrent et le service effectué sur les sites nucléaires ».

Les socialistes brestois sur la toile



Le comité de ville de Brest vient de se doter d'un blog (<http://ps-brest.fr>) afin de diffuser ses communiqués et ses prises de position.

Langue bretonne

Dans sa 27^e lettre d'information (<http://www.urvoas.org>) Jean-Jacques Urvoas, député de Quimper, indique avoir interpellé le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, concernant le montant de la dotation attribuée annuellement par la DRAC à l'Office de la Langue bretonne : 150 000 euros.

« C'est bien peu si l'on considère que l'Office de la Langue basque, lui, bénéficie d'une enveloppe de 185 000 euros pour une population dix-huit fois moins importante ! », a précisé le député de Quimper qui a suggéré au ministre de consentir un geste significatif en faveur de l'office breton.

Une sociologue au Conseil Constitutionnel

A l'invitation de Jean-Jacques Urvoas, Dominique Schnapper, animera une conférence sur le Conseil Constitutionnel, le jeudi 14 octobre, à 20 h 00 salle du Chapeau Rouge, à Quimper. Sociologue, Dominique Schnapper fut membre du conseil constitutionnel de 2001 à 2010. Elle vient de publier « Une sociologue au Conseil Constitutionnel » (Paris : Gallimard, « NRF Essais »).

Jeunes et précarité

Le groupe jeunes et précarité se réunira au local du PS à Brest, le mercredi 13 octobre à 20 h 30. Cette réunion est ouverte à tous les adhérents.

Jean-Yves Le Drian, président de la CRPM



A l'issue de la 38^e Assemblée générale de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), qui s'est déroulée à Aberdeen (Écosse) les 29 et 30 septembre, Jean-Yves Le Drian a été élu, pour deux ans, président de cette organisation.

Le président du Conseil régional devient ainsi le 7^e président de la CRPM. La conférence des régions périphériques maritimes rassemble à ce jour 161 régions d'Europe.

« Je ressens une double émotion », a déclaré le nouveau président, « celle liée à la confiance que vous m'accordez et celle du Breton qui se souvient que cette aventure extraordinaire de la CRPM est née il y a 37 ans en Bretagne, sous l'impulsion, notamment, de Georges Pierret, auquel notre assemblée a rendu

hommage hier. Je me sens donc héritier d'une CRPM qui aura connu, depuis 1973, un développement considérable et dont l'expertise est aujourd'hui pleinement reconnue ».

Jean-Yves Le Drian a rappelé que « nos régions, dans un contexte de crise économique, sociale, écologique et morale, trouvent un intérêt dans une CRPM forte, de même que l'Europe, qui a besoin du souffle des territoires et d'un visage humain, incarné par nos Régions ».

Selon le Président Le Drian, « la CRPM a un devoir d'action, d'initiative, de proposition et d'interpellation auprès du Comité des Régions et de la Commission. Face aux risques de défiance vis-à-vis de l'Europe, les Régions sont des faiseurs de confiance et d'audace », a-t-il conclu.

Issues de 28 pays, les 161 Régions membres représentent aujourd'hui près de 200 millions d'habitants. Elles coopèrent sur des projets concrets pour valoriser leurs atouts, notamment maritimes, et améliorer leur accessibilité. Elles œuvrent en faveur d'une politique régionale européenne forte, d'un développement harmonieux de tous les territoires, et de la mise en place d'une politique maritime intégrée qui contribue à la croissance économique de l'UE.

Dirigé par Eleni Marianou, le secrétariat général de la CRPM, est basé à la fois à Rennes, siège historique de la CRPM, et à Bruxelles.

Ce numéro a été imprimé à 4800 exemplaires

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats
Immeuble «La Vigie»-20, quai Cdt Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62
contact@cabinetspeters.fr

PHARMACIE DES ARCADES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 245 565 euros
Siège social : 36, rue de Siam
29200 BREST

Rectificatif à l'annonce parue le 24 septembre 2010 :
Il fallait lire le dit fonds est évalué à 780 258 euros et non pas 817 567 euros.
Pour avis,
La Gérance.